

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

---

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL223

présenté par  
M. Urvoas, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 81, après le mot : « activité », substituer au mot : « d' », les mots : « de l' »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.